Thélem Assurances
Daniel Antoni
Directeur Général
Le Croc
BP 63130
45430 CHECY
France

Son Excellence António Guterres
Secrétaire général
Nations Unies
New York
NY 10017
États-Unis

A Chécy, le 15 février 2023

Honorable Secrétaire général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que Thélem assurances soutient les Dix principes du Pacte mondial des Nations Unies (Pacte mondial) concernant le respect des droits de l'homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette communication, nous exprimons notre engagement à intégrer le Pacte mondial et ses principes dans la stratégie, la culture et les opérations quotidiennes de notre entreprise, et à nous engager dans des projets de collaboration faisant progresser les objectifs plus larges des Nations Unies, notamment les Objectifs de développement durable (ODD). Thélem assurances fera une déclaration claire de cet engagement auprès de nos parties prenantes et du grand public.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte mondial de l'ONU est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (CoP), décrivant les efforts de notre entreprise dans la mise en œuvre des Dix principes. Nous sommes en faveur de la responsabilité publique et de la transparence, et nous nous engageons donc à rendre compte de nos progrès dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion au Pacte mondial, puis chaque année, conformément à la politique du Pacte mondial de l'ONU en matière de Communication sur le Progrès.

Thélem assurances, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, numéro SIRET 085 580 488 00071, Siège Social « Le Croc » BP 63130, 45431 Chécy Cedex – Thélem prévoyance, SA à Conseil d'Administration au capital de 18 000 870 €, immatriculée au RCS d'Orléans sous le numéro 539 477 059, filiale de Thélem assurances, Siège Social « Le Croc » BP 63130, 45431 Chécy Cedex. Entreprises Régies par le Code des assurances et soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09.

Cela comprend :

- Une déclaration signée par le plus haut dirigeant de l'entreprise exprimant un soutien continu au Pacte mondial et renouvelant notre engagement permanent envers l'initiative et ses principes. Cette déclaration est distincte de notre lettre initiale d'engagement à adhérer au Pacte mondial de l'ONU ;

- La publication annuelle de notre CoP, au travers du questionnaire en ligne dédié, par lequel nous présenterons les efforts continus de notre entreprise pour intégrer les Dix principes à notre stratégie, notre culture et nos opérations quotidiennes, et contribuer aux objectifs des Nations Unies, en particulier les ODD.

Veuillez agréer, Excellence, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de ma très haute considération.

Daniel Antoni
Directeur Général

thélem
assurances
Entreprise régie par le Code des Assurances
SOCIÉTÉ D'ASSURANCE MUTUELLE
à cotisations variables
Siège Social "LE CROC"
B.P. 63130 - 45431 CHECY CEDEX
DIRECTION